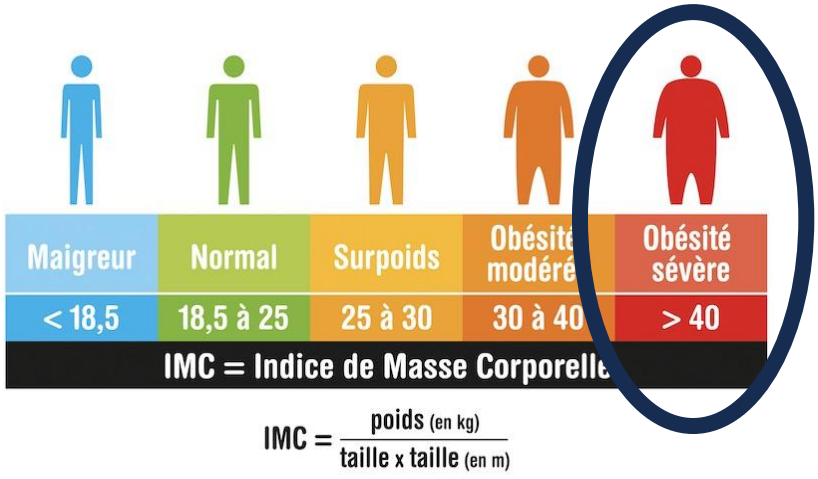
OBESITÉ SÉVÈRE DE L'ADULTE



En tant que **Centre Spécialisé Obésité (CSO)**, le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer prend en charge les patients en situation d'obésité sévère, définie selon les critères suivants :

- **obésité grade II : IMC > 35, associé à au moins une pathologie** (1)
- **obésité grade III : IMC > 40**

Seuls ces critères ouvrent l'accès aux **traitements médicamenteux de l'obésité** et à la **chirurgie bariatrique** dans le cadre d'une prise en charge par l'Assurance Maladie.



Vous ne remplissez pas les critères d'obésité sévère

Allez directement en page 4

Vous remplissez les critères d'obésité sévère

Allez en page 2 et validez les 3 étapes indispensables



Étape 1 :

Vérifiez votre Indice de Masse Corporelle (IMC)

- Pour faire le calcul, indiquez ici _____ votre poids en kilos, divisez-le avec une calculatrice une première fois par votre taille ____ en mètres, puis divisez à nouveau le résultat par votre taille ____ en mètres. Le résultat est votre IMC ____ (la normale est comprise entre 18 et 25, à partir de 30 vous êtes en situation obésité, à partir de 160 c'est probablement une erreur).

- La prise en charge à l'hôpital est réservée aux patients en situation d'obésité sévère :
  IMC > 40 ou > 35 avec pathologie associée [(1)]

Étape 1 validée :
passez à l'étape suivante !



Étape 2 :

Programme d'éducation thérapeutique à l'UTEP

(Unité Transversale d'Education Thérapeutique)

RDV : 03 21 99 31 40
1er étage du
Centre de Consultations

/!\ Pensez à vous enregistrer administrativement dans le hall du Centre Hospitalier et réalisez une feuille d'étiquettes à votre nom pour le 1er RDV

- Vous rencontrerez successivement :
  - diététicienne
  - psychologue
  - professeur d'activité physique adaptée (avec séance pratique)

- **Vous ne rencontrerez pas de médecin à cette étape du parcours**

- 2 entretiens individuels et 4 à 5 séances collectives

- **Objectif :** apprendre à gérer sa problématique de poids au quotidien et amorcer le changement

Étape 1 et 2 validées :
passez à l'étape suivante !



Étape 3 :

Hôpital de Jour (HDJ) au CARDEO

(Centre Ambulatoire de Régulation en Diabétologie, Endocrinologie et Obésité)

Fiche d'inscription à valider par le médecin traitant et à adresser au CARDEO :
ide-programmation-cardeo@ch-boulogne.fr

- Accessible **uniquement après avoir validé les étapes 1 et 2**
- 1 journée pour évaluer :
  - votre état de santé ;
  - les possibilités de **traitement médicamenteux de l'obésité** ou **chirurgie bariatrique**
- Vous rencontrerez successivement :
  - infirmière
  - médecin Nutritionniste
  - diététicienne
  - psychologue
  - professeur d'activité physique adaptée (avec séance pratique)

(1) Liste des pathologies prise en compte pour les obésités grade II (IMC >35) – À VÉRIFIER AVEC VOTRE MÉDECIN

- diabète de type 2
- hypertension artérielle nécessitant un traitement médicamenteux
- hypertriglycéridémie supérieure à 5 g/L, confirmée à plusieurs reprises, en dehors de toute consommation d'alcool ou d'un déséquilibre diabétique, et résistante au traitement nutritionnel habituel
- stéatohépatite non alcoolique ou une fibrose hépatique, jusqu'au stade de cirrhose Child A **après accord de l'hépatologue** (la stéatose isolée n'est pas retenue)
- syndrome des ovaires polykystiques chez la patiente en âge de procréer
- problème de fertilité masculine ou féminine avec projet d'AMP, **sur proposition de l'équipe d'AMP** ;
- maladie rénale chronique jusqu'au stade 3A/3B, ou une insuffisance rénale sévère avec projet de transplantation, **après avis néphrologique**
- syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil
- asthme sévère lié à l'obésité, **après avis pneumologique, ORL et/ou allergologique**
- lombalgies chroniques, une coxarthrose ou une gonarthrose invalidante, **après avis rhumatologique et/ou orthopédique**
- incontinence urinaire invalidante résistant aux traitements habituels, **après avis gynécologique ou urologique**
- hernie pariétale ou une éventration symptomatique nécessitant une perte de poids avant chirurgie
- hypertension intracrânienne idiopathique résistant à une prise en charge neurologique adaptée
- handicap moteur avec ou sans paraplégie, **après avis d'un médecin de rééducation ou d'un neurologue**.

Vous ne remplissez pas les critères d'obésité sévère ?

IMC entre 30 et 35
ou entre 35 et 40
sans pathologie associée

- Le programme d'éducation thérapeutique à l'UTEP (étape 2) reste accessible à partir d'un IMC >30, sans traitement médicamenteux ou chirurgical pris en charge par l'Assurance Maladie
- Possibilité de traitement par endo sleeve (***reste à charge 2 500€)*** - secrétariat de gastro-entérologie : *03 21 99 32 41*
- En dehors de l'hôpital, liste des professionnels partenaires : ***www.obésité-hdf.fr***

Des questions ?

Vous pouvez participer à une réunion d'information avec notre infirmière de coordination du CSO.

Sur RDV : *cso-littoral@ch-boulogne.fr*

Contacts utiles :

Infirmière de Coordination du CSO : 03 21 99 34 63
cso-littoral@ch-boulogne.fr

Programme d'éducation thérapeutique UTEP : 03 21 99 31 40
sec_utep@ch-boulogne.fr

Infirmière programmatrice HDJ au CARDEO : 03 21 99 34 27
ide-programmation-cardeo@ch-boulogne.fr

IPNS – Communication CHB – octobre 2026